



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le 15.02.2025
ID : 059-215902073-20250213-13_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 08/02/2025

<p>Date de convocation : 08.02.2025</p> <p>Date de publication : 08.02.2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq ; le huit février</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 25</p> <p>Quorum : 13</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 7 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p>	<p>PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; Mme Tiffanie SURIA, M. Cédric LATOUCHE.</p> <p>ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à Mme Eveline LEGRAND ; Mme Corinne RIBEAUCOUP donne pouvoir à Mme Catherine ROLY ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE. M. Cédric LATOUCHE donne pouvoir à M. Patrick LATOUCHE.</p> <p>ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N°13-2025-DF-RK

Objet : Vote de la subvention de fonctionnement de l'association « VTT Cyclos » – Année 2025

Monsieur Michel RENARD rappelle que chaque année, à l'occasion du vote du Budget Primitif de la Commune, il est procédé au vote des subventions de fonctionnement allouées à chaque association.

Le dossier de demande de subvention a été transmis aux associations d'Escautpont le 22 novembre 2024, avec une date limite de réponse fixée au 28 décembre 2024.

Monsieur Michel RENARD informe que la Commission « Affaire communales liées aux fêtes, la vie Associative et l'attractivité de la Commune » s'est réunie le samedi 18 janvier 2025 afin d'examiner et de valider les demandes de subventions.

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250213-13_2025-DE

S²LOW

Parmi celles-ci l'association « VTT Cyclos » a sollicité une subvention de fonctionnement de 200 euros, validée par la Commission « Affaire communales liées aux fêtes, la vie Associative et l'attractivité de la Commune ».

Les élus membres de l'association concernée par cette subvention ne prennent pas part au vote, à savoir :

- Monsieur Romuald CHANTREL

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- De **DECIDER** d'allouer à l'association « VTT Cyclos » la subvention de fonctionnement 2025 pour un montant de 200 euros.
- De **DIRE** que la dépense sera réglée à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2025, compte 65748.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

